L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Recensé : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 10 AVRIL 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

MME JACOB, 17 Baronne, salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim 52

LE prix le plus élevé pays pour des meubles d'occasion, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale.
17 oct—1y

DEMANDES.

MMES Godin et Martinet, 44 Bourbon, des ouvrières pour corsages et jupes.
19 avril—1f

ON demande.—Cinq bonnes Couturières pour faire du linge de dessus pour Dames et des chemises de nuit pour Hommes, chez Lee, le plus vaste livré et retourné au magasin, sauvant la peine de porter de gros paquets.
ROUFF & ABRAHAM.
3avril—Dim 30 rue de Chartres.

TOUTE jeune fille parfaitement entendue à tenir une maison peut s'assurer un bon et $12 00 par mois. Elle sera considérée comme de la famille, et non comme une servante. La famille se compose de 3 personnes dont un garçon de 6 ans. Cette occasion est exceptionnellement bonne. On ne veut pas de quelqu'un à l'essai. S'adresser Famille Américaine X n 8 rue Burgundy. 3av—

ON demande.—Une Française ou Allemande pour blanchir et faire un petit ménage. S'adresser 94 Esplanade. 6avril

A LOUER.

A LOUER.—Une résidence haute, avec jardin, cuisine, etc., rue Dumaine, 404. S'adresser chez A. D. Gomez, 209 Decatur.
1er avril—1f

A LOUER à Mandeville.—Une propriété située sur le Lac entièrement meublée—en bloc ou parties séparées—convenable pour hôtel ou restaurant. S'adresser 273 rue Tréme.
29 mars—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Nicholas J. Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 35,513.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qu'un rapport définitif et un projet de distribution ont été soumis par la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte appelé ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
7avril—7 12 16

Succession de Mme F. E. Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,547.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qu'un rapport définitif a été déposé dans le dit jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Drown curateur de la succession ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31mars—31-5 9 avril

Succession de Charles Ellis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,522.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à s'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Drown curateur de la succession ne devrait pas être homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
5 avril—5 10 14

Succession de Edward Dobell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,476.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes qu'un rapport définitif a été déposé dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John Williams, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31 mars—31—avril 5 9

Succession de John J. Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,454.—Division B.—Avis est par le présent donné que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Daly, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
31mars—31 av 5 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par le présent, que le 25ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, dans les paroles et chiffres en vue, à savoir :—Division C.—Six mille Piastres.—Wenck & Co. avocat pour la demanderesse, et sur provision, la Cour ayant entendu la demanderesse et la loi et les témoignages faits en faveur et contre la défend ur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank et contre la défendeur, John U. Frank sous ouart, décrétant une dissolution de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à ces jours existé entre eux par la demanderesse, Pauline Frank, et un plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilége sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution de la dot par la dite propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi en telles femmes mariées, que la demanderesse a un plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire des biens mentionnés dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider, No 32,772 du Docket de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais et procès devant être supportés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'entention et troisième opposition de John Dolliger dans cette affaire soit rejetée de 17 décembre 1891 et non pas sur mérites, avec dépens, parties ci-comprises, soient mises hors de Cour, à ses frais.
Jugement rendu le 23 février 1892.
Signé:
F. A. MENGE, Juge.
En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville et de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent-quatre-vingt-douze.
TH. BUISSON,
Député Greffier.
1 mars—

Rapport de la situation de la

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Du 1 Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Billets et bills escomptés		$406,801 02
Prêts sur dépôts de—		
Bons des E. U. en garantie de la circulation	$237,514 67	$784,115 69
Autres bons et actions	50,000 00	
Biens fonciers, meubles et instal.	193,100 00	
Intérêts		44,899 18
Dû par différentes banques et banquiers	$ 93,496 50	
Chèques sur la Comp. de Clearing-House	120,432 48	
Monnaie courante et Espèces	135,926 88	$349 856 90
Fonds de réserve placés avec la succursale des E. U.		2 250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé	$300,000 00
Profits non divisés	90,008 00
Profits indivis	1,535 89
Circulation	44,100 00
Dividendes à payer—	
1892 $588 00	
Dépôts individuels 780,700 04	
Dû à d'autres banques et banquiers 28,283 84	782,571 88
Billets et bills recescomptés	183,0.0 00
	$1,301,191 77

Par résolution du Board, $10,000 00 des profits des dix derniers mois ont été portées au compte de surplus.

JAS J. TARLETON,
Caissier.

L. G. WALLON, President,
LLOYD R COLEMAN, Vice-President.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 AVRIL—CLASSE No 194
Tirage de 4 heures P. M.

59	50	32	53	9	46	70	17	5	49

1 35 —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage sous apposons notre signature.
Ce 9 avril 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages gouvernementaux peuvent être vus en tout temps dans toutes les nouvelles.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la nouvelle Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Le tout magnifiquement embelli avec des arbres fruitiers et à ombrage et des arbrisseaux de choix, etc.

T. L. Bayne Jr versus Louis Lasane

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,988.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, les droits, boins, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou pourront plus tard dépendre, situé dans le second district, désigné sur le plan de Schreiber, dressé par lui en juin 1836, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, le 27 juin 1836, et publié par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé aussi en l'étude du susdit notaire, le bureau de H. B. Cenas, sur la rue Canal, St-Patrick et Olympia, et le dit lot de terre mesurant deux cents trois pieds de front sur la limite inférieure, sur la ligne de la rue Canal, sur quatre-vingt-deux pieds de chacune des dites rues.

Ainsi que le tout se voudra et peut se trouver, plus amplement décrit d'après au plan du dit Arthur Bureau, d'après au plan de C. F. Zimple, et C. Leake, notaire en cette ville le 22 novembre 1890, ledit plan ayant été enregistré dans le Conveyance Office, Book 136, fo: 277).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de

Quincaillerie, Matériaux d'Architecte, Outils, etc., etc., Bureaux, Discontinuation partielle de Banque, Coffres-forts, etc.

Meubles de

The Acme Roofing Co. vs The Coe Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,382.—En vertu de writ exécutoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, par les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 101 rue Camp :

Un lot de quincaillerie, outils, meubles de bureau divers, etc., d'après un inventaire enregistrés dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

Du contenu d'un magasin de bijouterie

AU No 341 RUE DECATUR.

Comprenant un grand assortiment de Bijouterie, montres, pendules, vitrines, installations, divers.

Dans l'affaire de

Joseph D. Cressonne vs George Gomming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,355.—En vertu d'un ordre de vente émis de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local No 341 rue Decatur.

Le contenu et les installations, etc., du magasin de bijouterie se trouvant au dit local. D'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Jos. A. Darr vs. C. J. Johnson et T. B. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,235—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont érigées, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet Nouvelle-Orléans, maintenant Commerce, Tchoupitoulas. Du côté ouest, maintenant Calliope, désignés par les lots Nos trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente pieds sur la limite inférieure, ensemble avec quatre-vingt-deux actions des fonds capital de la Banque Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1 8 15 22 29—mai 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de

Propriété commerciale de choix située avantageusement et connue comme

Ioeal

No 53 rue Carondelet.

Offrant une occasion pour un placement sûr et rémunératif, ainsi connu sous le nom de Succession de feu Mme Jean Baptiste Bonnecaze, née Marie Louise Bonnecaze, et sera vendu à la 1er étage à McMillan & Son à raison de $6 par $100 payable, le trente 30 septembre 1892, et le 2ème 30 juin 1893, avec intérêt à raison de 8% par mois finissant le 30 septembre 1892.

(L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège d'accepter ou de faire annuler les dits bons.)

Mise à Monégre et ats vs Mme C. B. Bonnecaze

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,174.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 101 rue Camp :

Un lot de quincaillerie, outils, meubles de bureau divers, etc., d'après un inventaire enregistrés dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

Du contenu d'un magasin de bijouterie

AU No 341 RUE DECATUR.

Comprenant un grand assortiment de Bijouterie, montres, pendules, vitrines, installations, divers.

Dans l'affaire de

Joseph D. Cressonne vs George Gomming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,355.—En vertu d'un ordre de vente émis de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local No 341 rue Decatur.

Le contenu et les installations, etc., du magasin de bijouterie se trouvant au dit local. D'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Jos. A. Darr vs. C. J. Johnson et T. B. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,235—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y sont érigées, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet Nouvelle-Orléans, maintenant Commerce, Tchoupitoulas. Du nord, maintenant Calliope, désignés par les lots Nos trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente pieds sur la limite inférieure, ensemble avec quatre-vingt-deux actions des fonds capital de la Banque Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif civil de

Propriété commerciale de choix située avantageusement et connue comme

Ioeal

No 53 rue Carondelet.

Offrant une occasion pour un placement sûr et rémunératif, ainsi connu sous le nom de Succession de feu Mme Jean Baptiste Bonnecaze, née Marie Louise Bonnecaze, et sera vendu à la 1er étage à McMillan & Son à raison de $6 par $100 payable, le trente 30 septembre 1892, et le 2ème 30 juin 1893, avec intérêt à raison de 8% par mois finissant le 30 septembre 1892.

(L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège d'accepter ou de faire annuler les dits bons.)

Mise à Monégre et ats vs Mme C. B. Bonnecaze

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,174.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 AVRIL 1892.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, sont	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
600 Lots de	100,	60,000
300 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $100, sont		$50,000
100 Lots de	$300,	30 000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, sont		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,034,600

PRIX DU BILLET.

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Nous consignons Banques et Banquiers pour tout les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. W. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANATX, Pres't. Sixth Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres't. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres't. Union Nat. Bank

Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $20.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance le frais d'express sur les Lots de $5 et au dessus. Ecrivez votre adresse et envoyez à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lse.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous prions donc nos Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lo a.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loteries de l'E at de la Louisiane, qui fut accordée de la législature de l'Etat, et qui, au vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes infernaux et malhonnêtes à vendre sur le marché pour tromper les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les nôtres doivent y faire de même, et ce sera un inducement pour avoir des BILLETS DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le chance de les encaisser.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. J. J. Gidiere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, les droits, boins, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou pourront plus tard dépendre, situé dans le second district, désigné sur le plan de Schreiber, dressé par lui en juin 1836, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, le 27 juin 1836, et publié par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 novembre 1834, et déposé aussi en l'étude du susdit notaire, le bureau de H. B. Cenas, sur la rue Canal, St-Patrick et Olympia, et le dit lot de terre mesurant deux cents trois pieds de front sur la limite inférieure, sur la ligne de la rue Canal, sur quatre-vingt-deux pieds de chacune des dites rues.

Ainsi que le tout se voudra et peut se trouver, plus amplement décrit d'après au plan du dit Arthur Bureau, d'après au plan de C. F. Zimple, et C. Leake, notaire en cette ville le 22 novembre 1890, ledit plan ayant été enregistré dans le Conveyance Office, Book 136, fo: 277).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de

Quincaillerie, Matériaux d'Architecte, Outils, etc., etc., Bureaux, Discontinuation partielle de Banque, Coffres-forts, etc.

Meubles de

The Acme Roofing Co. vs The Coe Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,382.—En vertu d'un writ exécutoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, par les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 101 rue Camp :

Un lot de quincaillerie, outils, meubles de bureau divers, etc., d'après un inventaire enregistrés dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 avril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif

Du contenu d'un magasin de bijouterie

AU No 341 RUE DECATUR.

Comprenant un grand assortiment de Bijouterie, montres, pendules, vitrines, installations, divers.

Dans l'affaire de

Joseph D. Cressonne vs George Gomming.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,355.—En vertu d'un ordre de vente émis de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le LUNDI, 18 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local No 341 rue Decatur.

Le contenu et les installations, etc., du magasin de bijouterie se trouvant au dit local. D'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 11 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Premier District.

Jos. A. Darr vs. C. J. Johnson et T. B. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 34,235—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y sont érigées, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet Nouvelle-Orléans, maintenant Commerce, Tchoupitoulas. Du nord, maintenant Calliope, désignés par les lots Nos trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-cinq, trente pieds sur la limite inférieure, ensemble avec quatre-vingt-deux actions des fonds capital de la Banque Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1 8 15 22 29—mai 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de

Propriété commerciale de choix située avantageusement et connue comme

Ioeal

No 53 rue Carondelet.

Offrant une occasion pour un placement sûr et rémunératif, ainsi connu sous le nom de Succession de feu Mme Jean Baptiste Bonnecaze, née Marie Louise Bonnecaze, et sera vendu à la 1er étage à McMillan & Son à raison de $6 par $100 payable, le trente 30 septembre 1892, et le 2ème 30 juin 1893, avec intérêt à raison de 8% par mois finissant le 30 septembre 1892.

(L'acquéreur, néanmoins, ayant le privilège d'accepter ou de faire annuler les dits bons.)

Mise à Monégre et ats vs Mme C. B. Bonnecaze

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,174.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 avril 1892, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

VENTES A L'ENCAN.

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu de l'Emporium de Papeterie de J. C. Eyrich, No 180 rue Canal.

VENTE DE SYNDIC

Dans l'affaire de J. C. Eyrich vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 36,083.

PAR ONORATO & STUART — Charles D. Sinart, Encanteur, 58 rue du Camp.—Le MARDI, 12 avril 1892, à 11 heures A. M., au local No 180 rue Canal, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, rendu et signé le 1er avril 1892, de la propriété ci-après décrite à savoir :

1° Tout le stock de marchandises consistant en un bel assortiment de papeterie, fournitures de bureaux, livres, nouveautés, aussi un lot d'installations, le tout devant être offert en bloc.

2° Un lot de comptes à recevoir.

Conditions—Comptant.
2 avril—2 8 9 10 12

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de chambres à coucher, de salle à manger.

Piano droit.

Tapis, matics, stores, etc

Dentelles, Rideaux, verrerie, etc.

A la résidence, 403 rue Chestnut, coin Peniston, mardi, 12 avril 1892

Succession de Giles H. Milliyet.

No 34,819.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT BRIGNONI, ancenteur Bureau No 38 rue Exchange.—Le MARDI 12 avril 1892, à 11 heures A. M., au local, coin des rues Chestnut et Peniston, il sera vendu en vertu d'un ordre de Pad D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, en date du 21 mars 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Meubles de chambre à coucher avec glaces, meubles de salon, de salle à manger, parlor, pens, pendules, plaques, meubles de cuisine et autres articles, etc.

Conditions—Comptant.
2 Fevil—2 3 8 9 10 11 12

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de Salle à manger et de Chambre à coucher, Miroirs, Rideaux, Abat-jour, Vaisselle, Verrerie, Etc.

A L'ENCAN.

Succession de Joachine Valette Rivarde.

No 34,221—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E

—ET—

Succession de John Hughes.

No 34,902—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 avril 1892, à 11 heures A. M. au local No 307 rue Quatrième, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté se'rgté dans les affaires ci-dessus, le 29 mars 1892, il sera vendu à l'encan :

Les meubles et objets mobiliers contenus dans la dite résidence, consistant en un assortiment de propreté, fournitures de bureaux, livres, nouveautés, aussi un lot d'installations, le tout devant être offert en bloc.

2° Un lot de comptes à recevoir.

Conditions—Comptant.
2 avril—2 8 9 10 12

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de chambres à coucher, de salle à manger.

Piano droit.

Tapis, matics, stores, etc

Dentelles, Rideaux, verrerie, etc.

A la résidence, 403 rue Chestnut, coin Peniston, mardi, 12 avril 1892

Succession de Giles H. Milliyet.

No 34,819.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT BRIGNONI, ancenteur Bureau No 38 rue Exchange.—Le MARDI 12 avril 1892, à 11 heures A. M. au local, coin des rues Chestnut et Peniston, il sera vendu en vertu d'un ordre de Pad D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, en date du 21 mars 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Meubles de chambre à coucher avec glaces, meubles de salon, de salle à manger, parlor, pens, pendules, plaques, meubles de cuisine et autres articles, etc.

Conditions—Comptant.
2 Fevil—2 3 8 9 10 11 12

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, de Salle à manger et de Chambre à coucher, Miroirs, Rideaux, Abat-jour, Vaisselle, Verrerie, Etc.

A L'ENCAN.

Succession de Joachine Valette Rivarde.

No 34,221—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

—ET—

Succession de John Hughes.

No 34,902—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 avril 1892, à 11 heures A. M. au local No 307 rue Quatrième, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté sergté dans les affaires ci-dessus, le 29 mars 1892, il sera vendu à l'encan :

Les meubles et objets mobiliers contenus dans la dite résidence, consistant en un assortiment de propreté, fournitures de bureaux, livres, nouveautés, aussi un lot d'installations, le tout devant être offert en bloc.

2° Un lot de comptes à recevoir.

Conditions—Comptant.
2 avril—2 8 9 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Sixième District,

Coin des rues Bordeaux et St-Denis.

A L'ENCAN.

Succession de George Flettrich.

No 29,177—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—Le MARDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division G, en date et signé le 30 mars 1892, deux actions de cinquante dollars chacune des actions avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 dues à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1882, et avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1883, et avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1884, et avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1885, et avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1886, et avec 8 0,0 d'inté êt par an sur $364 du 1er décembre 1887, et avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1888; et avec 8 0,0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1889; et avec le frais et charge d'un procès d'exécution des taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

Laquelle assemera en outre la balance de la dette du fonds capital hypothéqué, $24 480 00 de main sujette à être collectée d'après la charte et les lois de la banque, à savoir : la somme de $13 104 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 28—avril 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Une Rare Occasion pour Acquerir une Propriété de Résidence Elégante dans le Second District, Splendide et à Bon Marché.

Entièrement

Construite

SUR DU CANAL,

Dans le Centre de ce